

Cfdt:

Pondération
pour les enseignants
de Lycée Professionnel

Rentrée 2015, la pondération
remplace l'heure de chaire pour les
enseignants en LEGT.
En 2025, cette pondération n'existe
toujours pas en LP !

LYCÉE PRO

Nos revendications

- Reconnaître les missions spécifiques des PLP avec la pondération des heures
- Harmoniser les statuts et créer un corps unique pour les enseignants
- Diminuer les obligations hebdomadaires de service

Pour une meilleure reconnaissance
de nos métiers

VOTEZ CFDT !

Cfdt:

Pondération pour les enseignants de Lycée Professionnel

La reconnaissance des missions spécifiques des PLP et la pondération des heures d'enseignement :

La CFDT souhaite que les missions des enseignants en lycée professionnel soient pleinement reconnues, en particulier celles liées à l'accueil de publics à besoins particuliers.

Elle demande une pondération des heures d'enseignement dans la voie professionnelle de 1,1 comme c'est le cas dans d'autres voies d'enseignement.

L'harmonisation des statuts et la création d'un corps unique : La CFDT demande l'harmonisation entre les différents corps d'enseignants, avec pour objectif de créer un corps unique. Cela viserait à ne plus discriminer le métier d'enseignant en lycée professionnel.

La diminution de l'obligation hebdomadaire de service : La CFDT réclame une réduction du nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire afin que le temps de travail en équipe et concertation soit réellement reconnu.



**Pour une meilleure reconnaissance
de nos métiers**

VOTEZ CFDT !